

**DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES**  
SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

**DÉPARTEMENT SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT**  
SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

**CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES**

# ancien service vétérinaire cantonal

37, rue Docteur César-Roux – Lausanne





- 1/ Laboratoire
- 2/ Salle d'autopsie
- 3/ Escalier principal
- 4/ Couloir 1<sup>er</sup> étage
- 5/ Couloir 1<sup>er</sup> étage, détail de la fresque de Charles Clément
- 6/ Panneau de chantier © GALLETTI & MATTER ARCHITECTES



## Un calendrier très serré pour une transformation intérieure majeure d'un bâtiment en fonction

ÉDITH DEHANT – CHEFFE DE PROJETS – ARCHITECTE SIPAL

En janvier 2009, le crédit cadre pour financer des besoins en locaux et valoriser les bâtiments propriété de l'Etat a été adopté par le Grand Conseil. Il comprenait entre autres projets la rénovation du bâtiment situé au 37 de la rue du Dr César-Roux à Lausanne.

Dès juin 2009, après l'officialisation du déménagement du service vétérinaire, une commission de construction composée des représentants des futurs utilisateurs soit l'Institut Galli-Valerio, et le DFIRE (Département des Finances et des Relations Extérieures) présidée par le SIPAL (Service Immeubles Patrimoine et Logistique) a élaboré le programme précis à mettre en place dans le dit bâtiment afin de répondre au mieux aux besoins de chacune des entités.

Puis au vu de l'étendue du projet à réaliser et dans le but d'optimiser la procédure de choix des mandataires dictée par la réglementation sur les marchés publics, le maître de l'ouvrage a décidé de faire un mandat d'études parallèles en procédure sélective.

En septembre 2009, le jury a retenu trois dossiers parmi les dix présentés lors de la phase sélective. Puis d'octobre à mi novembre 2009, les trois équipes retenues ont élaboré leurs avant-projets, un devis général et une ébauche d'organisation des phases de chantier.

Fin novembre 2009, le jury a opté pour le projet « Champ de l'air » du bureau Galletti et Matter car il présentait entre autres avantages de respecter au mieux la partition intérieure existante évitant ainsi des démolitions inutiles et coûteuses d'une part et le caractère du bâtiment très typé des années 50 d'autre part. En outre ce projet proposait une séparation fonctionnelle claire entre les deux entités grâce à la création d'une liaison verticale interne à l'Institut Galli-Valerio et à l'utilisation différenciée des accès.

Au cours du développement du projet, la commission de construction a fait des modifications de projet de taille pour rester dans l'enveloppe budgétaire fixée. A titre d'exemple, les combles qui devaient initialement accueillir une salle de réunions, n'abritent plus désormais que les archives. Cette option prise en accord avec les utilisateurs a été une réelle source d'économie sans pour autant entamer le potentiel futur du bâtiment.

La réalisation proprement dite d'une durée extrêmement courte (une dizaine de mois) est une réelle prouesse quand on sait que l'Institut Galli-Valerio a continué de fonctionner pendant toute la phase de chantier.

Enfin le lieu de l'intervention de l'artiste, décidé très en amont permet à l'œuvre d'art réalisée par Sophie Bouvier-Ausländer de faire partie intégrante du projet.

En conclusion, il est à noter que la définition d'un coût plafond servant de base à l'obtention d'un financement préalable est une méthode qui s'est montrée particulièrement intéressante du point de vue des délais et de la qualité du projet. Ainsi, le processus de projet n'a jamais été interrompu.

Il est également important de souligner que ce défi n'aurait pu être relevé sans l'excellente collaboration mise en place entre concepteurs et utilisateurs.



ANDREAS WALDVOGEL – DIRECTEUR DE L'INSTITUT GALLI-VALERIO

---

Le nom Galli-Valerio que porte l'Institut rend hommage au Professeur Bruno Galli-Valerio, qui joua un rôle décisif dans sa création. Par legs testamentaire, ce Professeur a institué comme unique héritier l'Etat de Vaud afin que soit créé un institut destiné à l'étude des maladies des animaux domestiques et sauvages et des questions concernant le gibier et la pisciculture. Cet institut devait être rattaché au Service vétérinaire cantonal.

Le Professeur Bruno Galli-Valerio est né à Lecco (I) le 4 avril 1867. Suite à un diplôme et un doctorat en médecine vétérinaire de l'Université de Milan, il obtient le titre de Docteur en médecine en 1892 après des études complémentaires à l'Université de Lausanne. Cette même année, il est nommé professeur en pathologie générale à l'Ecole supérieure de médecine vétérinaire de Milan. En 1897, on lui confie la chaire de Parasitologie, de Médecine expérimentale et, plus tard, d'Hygiène à l'Université de Lausanne.

Il enseigna, 40 ans durant, à de nombreuses volées de futurs médecins, chimistes, biologistes et pharmaciens et publia les résultats de ses nombreux projets de recherche dans plus de 450 articles scientifiques. Il décéda en 1943.

Le 30 juin 1944, le Conseil d'Etat approuve les statuts de la Fondation Galli-Valerio et légalise le nom du nouvel Institut vétérinaire et laboratoire de recherches Galli-Valerio.

En 1950, la construction du bâtiment, qui a abrité le Service vétérinaire et l'Institut Galli-Valerio jusqu'en 2010, est achevée. Les coûts s'élevèrent à CHF 1 180 000, dont CHF 360 000 ont été prélevés sur le Fonds Galli-Valerio.

Dans les années qui suivirent, des projets de recherche ont pu être menés grâce à la Fondation. Le Dr Georges Bouvier, Directeur de l'Institut jusqu'au 1er avril 1969 et son successeur, le Dr Henri Burgisser, en fonction jusqu'au 23 août 1985, ont publié plus de 130

articles sur les maladies infectieuses des animaux domestiques et sauvages. Aujourd'hui la Fondation permet toujours de compléter le financement de projets de recherche réalisés par des doctorants dont le salaire est payé par des bourses dispensées par des institutions comme l'Office vétérinaire fédéral ou le Fonds national.

L'Institut Galli-Valerio réalise des analyses qui lui sont confiées – par des vétérinaires officiels dans le cadre de la lutte contre les épizooties ou les zoonoses (maladies transmises de l'animal à l'homme) et la protection du consommateur, – par des vétérinaires indépendants, des particuliers ou des firmes, – par des organes officiels ou par des particuliers qui s'occupent de la surveillance d'animaux sauvages et de gibier ou de la chasse.

Les projets de recherche scientifique se font en collaboration avec des Universités ou d'autres institutions de recherche. L'Institut y contribue par son expertise en médecine vétérinaire, son expérience en diagnostic vétérinaire et permet l'accès aux échantillons biologiques provenant de ses activités de routine.

L'Institut Galli-Valerio est mandaté par l'Office Vétérinaire Fédéral comme laboratoire national de référence pour les épizooties des abeilles.

Une rénovation complète du bâtiment a permis à l'Institut d'adapter la structure aux exigences techniques et bio sécuritaires actuelles. Comme il n'était pas possible de transférer l'Institut dans des locaux temporaires, les travaux furent réalisés conjointement au travail quotidien du laboratoire ce qui a représenté un défi logistique important pour l'architecte ainsi que pour l'Institut. En effet, il a fallu assurer le fonctionnement du laboratoire pendant la rénovation ce qui impliquait qu'assez d'espace soit disponible pour réaliser les analyses tout en permettant aux entreprises d'effectuer les modifications dans les autres pièces. Pour y parvenir des étapes

- 1/ Salle d'autopsie
- 2/ Détails des laboratoires
- 3/ Détails des laboratoires
- 4/ Laboratoire
- 5/ Porte palière du 1<sup>er</sup> étage



ont été définies. Pour commencer, le laboratoire a dû libérer certaines pièces et occuper des anciens bureaux vides de la section des Affaires vétérinaires, qui avait déménagé à Epalinges. Deux «Portakabin» ont aussi été installés sur le parking. Dès que possible les premières pièces rénovées ont été mises à disposition de l'IGV permettant ainsi de libérer d'autres pièces pour que la rénovation puisse continuer. Cet exercice fut couronné de succès grâce à une planification méticuleuse du bureau d'architecte, en étroite collaboration avec l'Institut et une équipe du laboratoire motivée par la perspective d'obtenir un meilleur environnement de travail malgré le bruit, la poussière et des températures occasionnellement très basses. Le déplacement de la réception du premier étage au rez-de-chaussée vers la porte d'entrée et sa connexion aux laboratoires, où les analyses sont effectuées, par un escalier a permis de rationaliser le flux de travail ; le déplacement de la salle d'autopsie du premier étage au rez-de-chaussée et l'ajout des vestiaires, qui permettent de revêtir des vêtements de protection pour effectuer les autopsies, ont amélioré la biosécurité. Ces améliorations de l'infrastructure autorisent une meilleure exploitation des surfaces de l'Institut, permettant d'offrir le traitement de plus d'analyses d'autres cantons romands tout en réalisant des projets en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire Vetsuisse, l'Office vétérinaire fédéral, l'UNIL, les Surveillants de la faune ou des particuliers.

MARINETTE KELLENBERGER – CHEFFE DE SERVICE DU CCF

Le Contrôle cantonal des finances (CCF) fête les 15 ans de sa création le 17 décembre 2011, son existence est ancrée dans la loi sur les finances (LFin). Dirigé par un spécialiste de la révision désigné par le Conseil d'Etat après consultation des bureaux des Commissions des finances et de gestion du Grand Conseil, le CCF est avant tout une équipe de 18 personnes qui assurent l'audit interne et l'audit des comptes de l'Etat, de même que les contrôles comptables et financiers des entités soumises à son champ de contrôle.

Dans ce contexte professionnel, le CCF, par ses rapports et recommandations, s'applique à créer de la plus-value pour les entités auditées et pour les services de tutelle s'agissant de contrôles d'entités subventionnées. Il contribue ainsi à une meilleure utilisation de l'argent public, étant dans un processus d'amélioration permanent, se révèle être un partenaire dans toute démarche de développement durable. De plus, chaque année, le CCF émet une opinion d'audit sur les comptes de l'Etat à l'attention du Grand Conseil.

Avec son aménagement à César-Roux 37, plus proche des transports publics, le CCF est plus centré et à proximité des Départements et de services de l'Etat, ainsi que nombreux subventionnés et entités avec délégation de tâches publiques.

En fine, nous voulons remercier les femmes et les hommes qui ont travaillé dans les règles de l'art afin que cette nouvelle période de vie du CCF se réalise dans des locaux adaptés à son activité.



Détails des nouvelles installations techniques

CLAUDE ANNE-MARIE MATTER GALLETTI – ARCHITECTE EPFL-FAS-SIA

La génération future sera de plus en plus confrontée à la transformation de bâtiments existants. La question se pose de cas en cas, faut-il démolir ou transformer. A l'avenue César-Roux 37 à Lausanne, le maître de l'ouvrage a décidé de maintenir le bâtiment existant. De cette option découle notre vision d'un bâtiment des années 1950, selon nous témoin de qualité d'une architecture de cette période.

Le maintien de ce bâtiment est d'autant plus important que les bâtiments des années 1950 sont encore peu ou pas protégés par les autorités compétentes. Or il est dommageable de voir démolir des bâtiments de qualité, ceci sous la pression de l'économie ou de la densification des villes. S'ajoute à cela, sous l'angle du développement durable, la pertinence de maintenir des structures remplissant encore parfaitement leur rôle.

Le bâtiment a été construit en 1950 par l'architecte Eugène Béboux. Depuis cette date, aucune transformation significative n'a été réalisée, laissant le bâtiment en état de témoin d'une période architecturale riche de bâtiments intéressants tant du point de vue de l'esthétique, de la technique que de la structure.

A la vue des contraintes économiques, le projet se base sur le concept du « Design to cost ». L'insertion du programme se fait dans le respect, autant que possible, de la configuration et la matérialisation des espaces existants.

Le programme s'adapte au bâtiment et non pas l'inverse. Par la disposition du programme, chaque service bénéficie de sa propre circulation interne. L'IGV occupe le sous-sol et les deux premiers niveaux, permettant ainsi un accès de plain-pied. Le CCF se trouve au 2<sup>e</sup> étage, définissant une zone sécurisée unique sous contrôle visuel du secrétariat, alors que la salle de conférence se trouve au rez-de-chaussée, proche de l'entrée. Les combles sont répartis entre les deux services pour y stocker les archives.

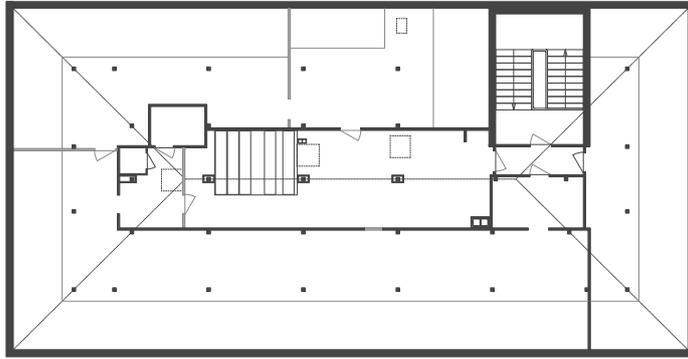
Le concept d'isolation intérieure a permis de conserver la valeur architecturale de la façade extérieure. Afin de résoudre la contrainte des ponts de froid, découlant de cette option, au niveau des dalles et têtes de murs, un élément de tablette de travail pour les laboratoires ou de bibliothèque pour les bureaux, intègre cette contrainte de manière architecturale.

La position des corps de chauffages a été reportée du côté des parois intérieures et non plus en façade sous les fenêtres. Ceci afin de pouvoir maintenir le chauffage pendant les travaux, stratégie possible du fait que la façade devient très performante du point de vue thermique et ne provoque plus l'inconfort d'une façade non isolée.

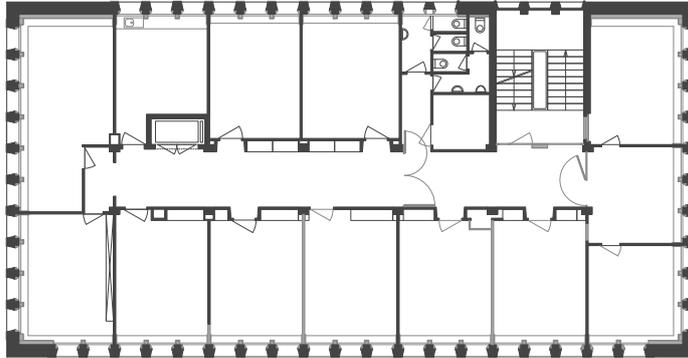
Pour des raisons programmatiques et financières, l'Institut Galli-Valerio est resté en exploitation lors de l'exécution des travaux. Cette manière de faire devrait demeurer un événement exceptionnel et être motivée par des contraintes réelles, tant les nuisances sont conséquentes.

Je remercie ici la direction et les collaborateurs de l'Institut Galli-Valerio qui ont subi les désagréments avec beaucoup de tolérance.

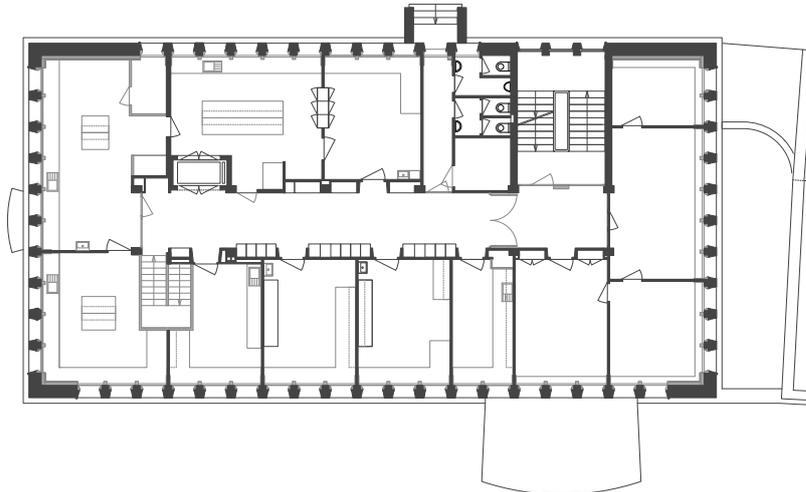
combles



2° étage



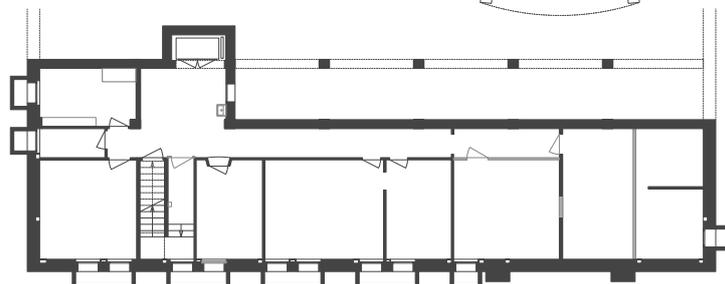
1° étage

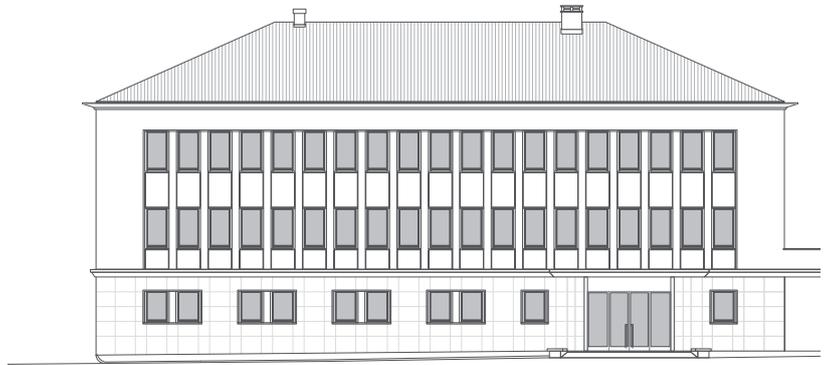


rez-de-chaussée

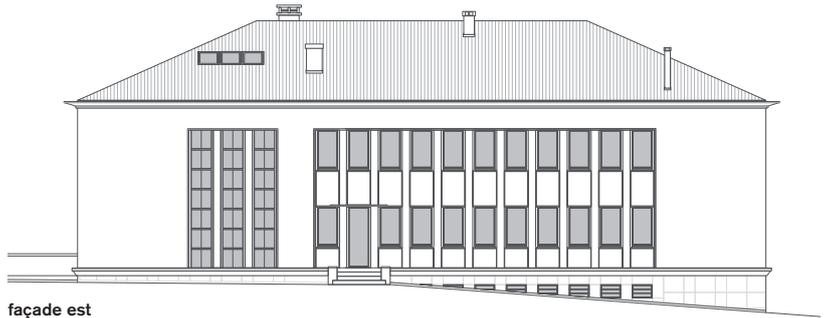


sous-sol

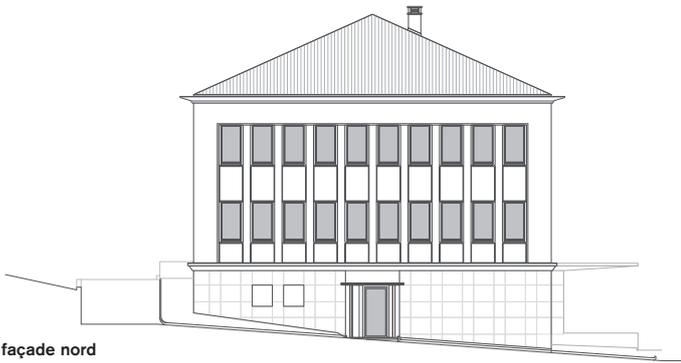




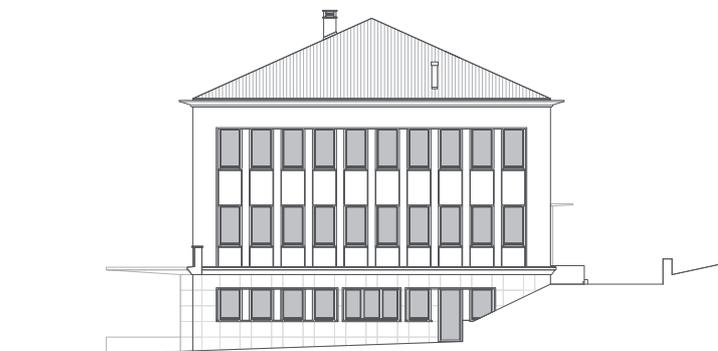
façade ouest



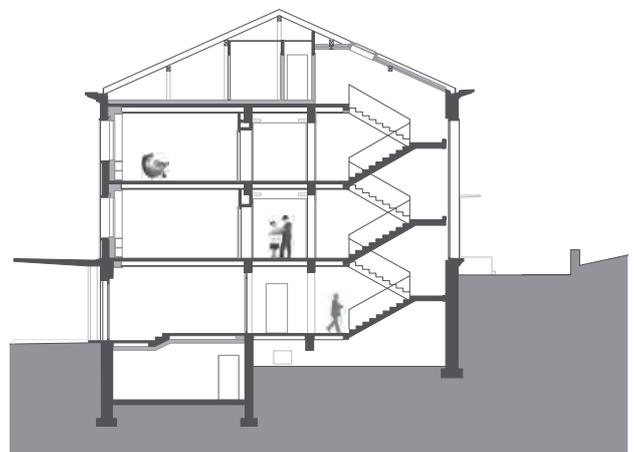
façade est



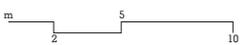
façade nord



façade sud

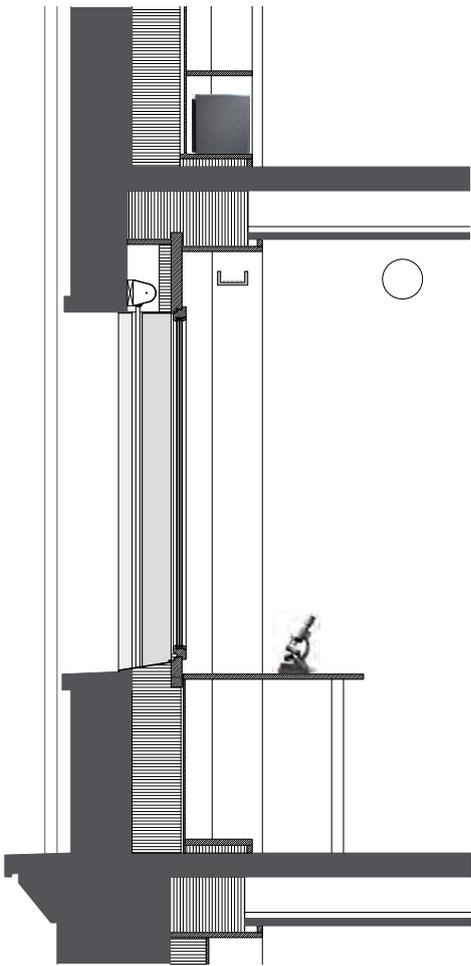


coupe transversale

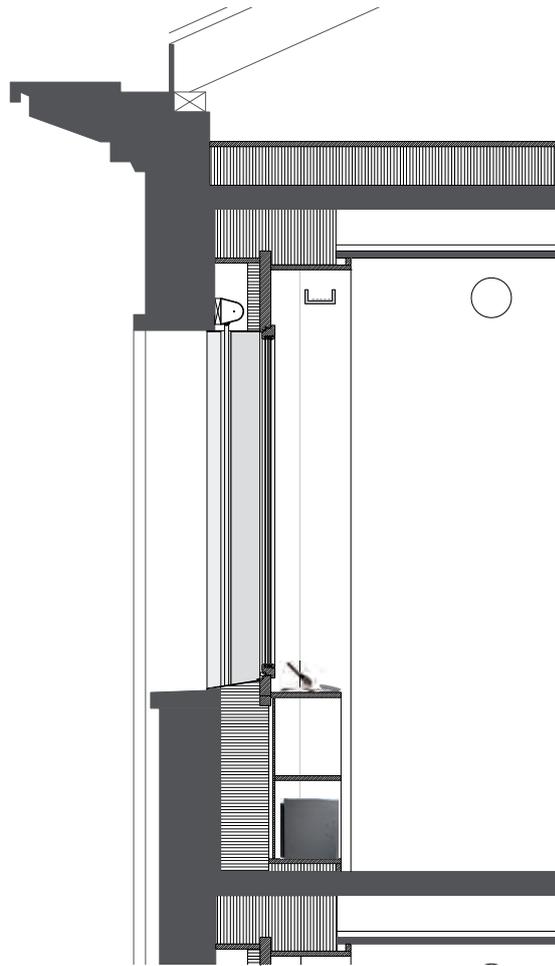




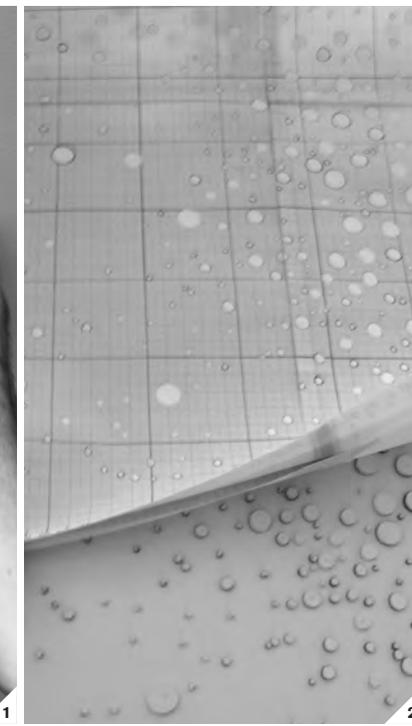
1/ Détail fenêtres laboratoires  
 © GALLETTI & MATTER ARCHITECTES  
 2/ Détail fenêtres bureaux



détail 1<sup>er</sup> étage laboratoires



détail 2<sup>e</sup> étage bureaux



1/ Détail du montage de l'œuvre d'art

© GALLETI & MATTER ARCHITECTES

2/ Maquette de montage

© GALLETI & MATTER ARCHITECTES

3/ Détail d'une pièce

© GALLETI & MATTER ARCHITECTES

4/ Hall d'entrée

**Prolifics** – PORCELAINE CELLULOSIQUE, PEINTURE MINÉRALE – 2011  
SOPHIE BOUVIER AUSLÄNDER – ARTISTE

Quel est le point commun entre un service vétérinaire et un contrôle des finances ? L'idée de prolifération et de sa contenance immédiate.

De l'échelle cellulaire à l'échelle humaine, la fréquentation de ce bâtiment exprime diversité, mobilité et interaction. La mesure, le contrôle et l'ajustement y sont appliqués par les deux services, englobés par l'architecture, précisés par le cadre mouluré du plafond de ce hall d'entrée.

Tout en rejouant l'élément ornemental classique qu'est la moulure en staff, l'installation PROLIFICS s'articule autour de cet échange prolifération contenance.

Ainsi, PROLIFICS peut tout aussi bien évoquer la multiplication d'un organisme parthénogène ou mutant, qu'un tas de pièces, à mi-chemin entre le coffre de l'oncle Picsou et les coquillages Sumériens antiques utilisés comme valeur d'échange.

Chaque disque est unique.



**COMMISSION DE CONSTRUCTION****ÉDITH DEHANT**PRÉSIDENTE, CHEFFE DE PROJET,  
ARCHITECTE (SIPAL)**ANDREAS WALDVOGEL**

DIRECTEUR DE L'INSTITUT GALLI-VALERIO

**OLIVIER GUYE**

ADJOINT AU SECRCÉTARIAT GÉNÉRAL (DFIRE)

**MANDATAIRES****ARCHITECTES****GALLETI & MATTER ARCHITECTES**

LAUSANNE

**INGÉNIEUR CIVIL****MP INGÉNIEURS CONSEILS SA CRISSIER****INGÉNIEUR CVS****WEINMANN ENERGIES ECHALLENS****INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN****GRUPE TECHNIQUE H2 ECUBLENS****GÉOMÈTRE****JEAN-CLAUDE GASSER PRILLY****INGÉNIEUR ACOUSTICIEN****PRONA SA YVERDON-LES-BAINS****INGÉNIEUR ASCENSORISTE****ASCKA SÀRL PULLY****ANIMATION ARTISTIQUE****SOPHIE BOUVIER AUSLÄNDER LAUSANNE****ENTREPRISES****MAÇONNERIE / DÉMOLITION****DÉNÉRIAZ SA LAUSANNE****DÉSAMIANTAGE****AMI SA CHAVANNES RENENS****CHARPENTE****GRAZ CHARPENTE LE MONT-SUR-LAUSANNE****FENÊTRES ET STORES****GRUPE FAVOROL PAPAUX CRISSIER****COUVERTURE****ROLAND FORNEY SA LAUSANNE****REVÊTEMENT COUPE-FEU****FIRE SYSTEM SA LAUSANNE****INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES****EGEL SÀRL LAUSANNE****LUSTRIERIE****REGENT LIGHTING LE MONT-SUR-LAUSANNE****INSTALLATIONS D'ALARME****SECURITAS DIRECT SA LAUSANNE****INSTALLATIONS CHAUFFAGE VENTILATION****CALORITEC NIKLES SA LAUSANNE****INSTALLATIONS DE RÉFRIGÉRATION****SERVICE CLIMAT FROID LA CONVERSION****INSTALLATIONS SANITAIRES****COPAL LE MONT-SUR-LAUSANNE****ASCENSEURS****LSM ASCENSEURS SA THIERRENS****PLATRERIE PEINTURE****ALAIN ROCHAT SÀRL VILLARS-STE-CROIX****SERRURERIE****METALTECH SA ST-PREX****MENUISERIE****ANDRÉ SA YENS****REVÊTEMENTS DE SOL****RICHARD SA CRISSIER****CARRELAGE****CP CARRELAGES BUSSIGNY****SYSTÈME DE VERROUILLAGE****QUINCAILLERIE DU LÉMAN BUSSIGNY****FAUX-PLAFONDS****LAMBDA SA LAUSANNE****NETTOYAGES****ASTANET LAUSANNE****MOBILIER DE LABORATOIRES****WALDNER SA CORSEAUX****SIGNALÉTIQUE****HOMDEC SA VERSVEY****DÉMÉNAGEMENTS****BELLI TRANSPORTS ETAGNIÈRE****BOVY DÉMÉNAGEMENTS SA PRILLY****PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE**

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME  
hersperger.bolliger  
VeveyIMPRESSION  
Les Presses Centrales  
LausannePHOTOGRAPHIE  
MC2 / Lionel Henriod  
Lausanne**COÛTS DE L'OPÉRATION**INDICE OFS  
DÉCOMPTE PROVISOIRE

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
1	Travaux préparatoires	143'594	4.2
2	Bâtiment	2'889'744	85.0
3	Equipements d'exploitation	109'245	3.2
5	Frais secondaires	168'058	4.9
6	Aménagements provisoires	38'888	1.1
9	Ameublement et décoration	50'471	1.5
<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>		<b>3'400'000</b>	<b>100.00</b>

**RATIOS**

RÉNOVATION DE L'INSTITUT GALLI-VALERIO

<b>BÂTIMENT</b>			
SP	Surface de plancher SIA 416	m <sup>2</sup>	2'163
SUP	Surface utile principale	m <sup>2</sup>	1'047
Nombre de places de travail		places	30
Ratio SUP/SP			0.48
Ratio SP/place		m <sup>2</sup> /place	72.10
Ratio SUP/place		m <sup>2</sup> /place	34.90
Volume SIA 416		m <sup>3</sup>	7'701
Coût par m <sup>2</sup> (SP)		CFC 2-3 CHF/m <sup>2</sup>	1'386.50
		CFC 1-9 CHF/m <sup>2</sup>	1'571.89
Coût par m <sup>3</sup> SIA 416		CFC 2-3 CHF/m <sup>3</sup>	389.43
		CFC 1-9 CHF/m <sup>3</sup>	441.50

**TYPE D'INTERVENTION**RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE ET  
RESTRUCTURATION DE L'INTÉRIEUR**ÉTIQUETTE ÉNERGIE CALCULÉE MESURÉE**

Étiquette	Calculée	Mesurée
	[ ]	[ ]
	[X]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]